Garantie limitée

Pour les roues de véhicules industriels routiers (porteurs et tracteurs routiers, remorques et semi-remorques, bus et cars ...)

Alcoa garantit à l'acheteur d'origine, auprès d'Alcoa ou par l'intermédiaire de l'un de ses distributeurs agréés que la roue neuve de marque Alcoa en aluminium forgé, destinée spécifiquement aux véhicules industriels routiers (porteurs et tracteurs routiers, remorques et semi-remorques, bus et cars …) est exempte de tout défaut de matière et de tout vice de fabrication.

Alcoa accepte, sans autre compensation financière, de réparer ou de remplacer gratuitement toute roue ne pouvant faire l'objet d'une utilisation normale en raison de défauts de matière et/ou de vice de fabrication. Les roues de véhicules industriels routiers, ainsi que le traitement de surface Dura-Bright®, sont garanties pendant 60 mois à compter de la date de fabrication gravée sur la roue, à l'exception du traitement de rebord de jante Dura-Flange®, qui est lui garanti pendant 24 mois, à partir de la même date de fabrication, et ce, contre l'usure susceptible de créer des rebords tranchants nécessitant un entretien.

Alcoa ne garantit, ni ne répare, ni ne remplace, ni ne prend en charge, aucune roue ayant fait l'objet d'une utilisation inappropriée ou abusive, et en particulier dans les conditions citées ci-dessous, qui ne sont pas limitatives :

(a) Utilisation d'un pneumatique non dimensionné aux regards des normes recommandées par la Tire and Rim Association, Inc., ou l'Organisation Technique Européenne du Pneumatique et de la Roue E.T.R.T.O. – www.etrto.org ;
(b) Dépassement de la charge maximale admissible et spécifiée par Alcoa ;
(c) Non respect des pressions de gonflage d'usage spécifiée par Alcoa ;
(d) Altération de l'état d'origine de la roue par tout traitement thermique ou mécanique tels que soudage, brasage ou redressage ;
(e) Accidents, mais aussi dans les conditions d'usage anormal ou sévère, incluant sans limitation, les pneumatiques et/ou les freins ayant pris feu, les montées en température anormales, les résistances ou les dysfonctionnements ayant entrainés un blocage partiel ou total du système de freinage, le roulage avec des pneumatiques à plat ou gonflés anormalement ;
(f) Le non-respect des instructions de maintenance et d'entretien, ainsi que toutes les mises en garde, précisées dans le manuel d'entretien des roues Alcoa, les bulletins techniques Alcoa et tout autre document Alcoa. La maintenance recommandée sur les roues Alcoa comprend, sans y être limitée, l'utilisation de couple de serrage adéquat, le nettoyage périodique suivant les spécifications de chaque roue, le remplacement systématique des valves, l'inspection périodique visant à détecter d'éventuels dommages, la vérification et le suivi des procédures concernant le serrage des écrous de roue, aussi bien que celles se rapportant à l'usure des rebords de jante ;
(g) Les ébréchures, griffures et autres dommages de surface résultant d'un entretien ou nettoyage inapproprié, de débris sur la route, de chocs avec un trottoir, d'un accident ou d'une utilisation non conforme du véhicule ne peuvent faire l'objet d'une garantie ;
(h) L'usure des rebords de jante (autre que Dura-Flange®) ne peut pas faire l'objet d'une garantie ;
(i) Les dommages dus à un nettoyage avec des produits abrasifs, des brosses abrasives, des tampons métalliques, des éponges à récurer ou tous produits chimiques puissants de nature acide ou alcaline.

Les roues avec traitement de surface Dura-Bright® sont garanties contre :

- la corrosion filiforme (trait ressemblant à un fil ou un cheveu, généralement d'apparence laiteuse, disposé sous la surface du traitement de protection et engendrées par des dommages extérieurs tels les ébréchures, les égratignures ou bien causé par les matériels de montage et démontage des pneumatiques et des roues, ou encore par la pose de masses d'équilibrage) ;
- la formation de cloques ou l'écaillement dus à la perte d'adhésion du traitement de surface ;
- le décollement du traitement de surface en raison de dommages physiques (ébréchures, griffures, rayures,…).

Si des ébréchures, des cloques, des griffures ou tout autre dommage extérieur altèrent le traitement Dura-Bright®, exposant l'aluminium qui se trouve en dessous, ce dernier pourra dès lors s'oxyder naturellement mais toute corrosion sera limitée à la surface exposée et ne s'étendra ni à l'intérieur, ni en dessous du traitement Dura-Bright®.

Normalement, tout matériel ou produit chimique de nettoyage (y compris les détergents doux de nature acide) recommandés sur les surfaces peintes d'un véhicule, peuvent aussi être utilisés en toute sécurité sur le traitement de surface Dura-Bright®. Le traitement Dura-Bright® empêche la corrosion des roues en aluminium et protège leur brillance. Tant que le traitement conserve son intégrité (voir les articles (g) et (h) ci-dessus) et qu'il est entretenu conformément aux directives énumérées au paragraphe 7.b de ce manuel, il est garanti contre la corrosion.

Si le traitement venait à se corroder malgré tout pendant la période de garantie, sous réserve des limites stipulées ci-dessus, Alcoa remplacerait toute roue présentant ce type de corrosion.

Alcoa ne garantit nullement que la roue peut être vendue ou montée pour une application particulière quelconque et refuse toute garantie explicite ou implicite autre que celle qui est expressément stipulée dans le présent document. Alcoa décline toute responsabilité pour les dommages directs ou consécutifs en dehors de la présente garantie. Sa responsabilité et le recours exclusif de l'acheteur sont limités à la réparation ou au remplacement de la roue, tel que prévu dans la présente garantie limitée.
Cette garantie limitée doit être utilisée conjointement avec le présent Manuel d'entretien de roue Alcoa. Ce manuel comprend d'importantes informations relatives à la sécurité ainsi que des avertissements et le fait de ne pas lire et de ne pas comprendre ces informations peut engendrer des blessures graves, voire mortelles.
La garantie limitée est incluse au manuel d'entretien des roues Alcoa, mais peut aussi faire partie d'autres publications. Si vous ne disposez d'aucun Manuel d'entretien des roues Alcoa, vous pouvez obtenir des copies gratuites après d'Alcoa Wheel Products Europe, Paal, Belgique en appelant le +32 11 45 84 60 ou via www.alcoa.com/alcoawheels/europe/fr/info_page/technical

Attention

Les roues qui ne sont pas correctement installées ou entretenues risquent de ne pas fonctionner correctement. Le non-respect des instructions d'installation ou d'entretien de la roue peut engendrer des blessures pouvant être mortelles. Respectez les instructions d'installation et d'entretien de la roue telles qu'indiquées dans le présent Manuel d'entretien des roues Alcoa.